

Accueillir Magazine

Accueillir Éditions

... **Accueillir** Formation

Tout savoir sur les maisons d'hôtes



Calendrier des sessions 2019

Les Vendredis et Samedis : 17 et 18 mai ; 14 et 15 juin ; 28 et 29 juin ;
5 et 6 juillet ; 13 et 14 septembre ; 27 et 28 septembre ; 18 et 19 octobre ;
15 et 16 novembre ; 6 et 7 décembre

Formations animées par

Caroline Kyberd

Charles Lecointe

Retrouvez toutes nos activités : www.accueillir-magazine.com

Pour toutes informations info@accueillir-magazine.com ou par téléphone
au 00 33 (0)1 48 00 99 28 du lundi au vendredi

Les formateurs

Spécialistes du secteur des chambres d'hôtes, Caroline Kyberd et Charles Lecointe ont lancé Accueillir Magazine fin 2005 et la collection de cahiers pratiques, Accueillir Éditions, début 2008.

Ils vous accompagnent dans le montage concret de votre projet et vous font profiter de leur connaissance du secteur et de leur suivi quotidien de son actualité.

Ils vous font partager leur observation de maisons d'hôtes existantes et, tout au long de la formation, déroulent des retours d'expérience de création de dizaines de maisons d'hôtes dans toutes les régions de France.



— Caroline Kyberd
Rédactrice en chef
d'Accueillir Magazine



— Charles Lecointe
Directeur de publication
d'Accueillir Magazine

L'ouverture d'une maison d'hôtes est un projet aux multiples facettes : réunions de chantier, aménagement et équipement, mise en ligne du site internet, opérations de relations publiques, choix juridiques et fiscaux, tenue des comptes, prise des premières réservations, accueil des premiers hôtes, organisation de la journée, mise en place d'activités complémentaires, table d'hôtes, ouverture de gîte(s)...

Cette formation apporte aux participants des repères, des outils méthodologiques et des éléments pratiques pour réussir leur projet et en maîtriser tous les aspects.

Cette session de deux jours consécutifs est destinée à des créateurs en train de préparer leur projet de création ou de reprise, qu'ils aient le bâtiment ou soient à sa recherche, qu'ils aient un projet sur le littoral, en montagne, en espace rural ou en ville.

Au début du stage, chaque participant reçoit un support de formation complet sur lequel il peut dérouler son projet pendant la session, intégrant Horizon Hôtes, une trame de business plan spécifique à la création d'une maison d'hôtes.

À l'issue du stage, il pourra s'y référer pour avancer dans tous les aspects de son projet.

Le programme

Le programme a été conçu pour traiter tous les aspects de la création d'une maison d'hôtes. Il aborde également la mise en place d'activités complémentaires : table d'hôtes, gîtes, meublés de tourisme, hébergements insolites, séjours thématiques...

L'alternance explications, exemples et cas pratiques favorise les discussions entre créateurs et formateurs.

Les exemples et cas pratiques permettent aux créateurs d'avancer dans leur démarche et de valider les points clés de leur projet personnel.

Le lieu

Les formations ont lieu à Paris dans les locaux de la rédaction, au 32 rue du Théâtre dans le quinzième arrondissement, à proximité des transports publics (métros lignes 6 Duplex, 8 Commerce ou 10 Charles-Michel)

Les horaires

Deux jours, quatorze heures
9h / 17h30

Accueil à partir de 8h30
possibilité de déjeuner tous ensemble dans un restaurant voisin pour poursuivre la discussion

Les +

Groupe de 8 à 12 participants
Un support de formation remise en début de stage incluant Horizon Hôtes, une trame de business plan et des tableaux financiers spécifiques à la création d'une maison d'hôtes

Programme

Le projet et la commercialisation

- Comprendre le tourisme et ses enjeux
- Réussir le projet immobilier et les travaux d'aménagement
- Penser développement durable
- Se documenter et faire son étude de marché
- Définir son positionnement et ses prix
- Faire table d'hôtes
- Mettre en place des activités complémentaires
- Assurer la promotion de ses chambres d'hôtes
- Utiliser au mieux les possibilités offertes par internet

La gestion et les revenus

- Identifier un statut juridique et fiscal adapté
- Faire le point sur l'actualité juridique et fiscale
- Sécuriser son projet sur les plans réglementaires et fiscaux
- Faire son budget et travailler la rentabilité de son projet
- S'organiser au quotidien pour optimiser son temps, ses équipements, ses investissements et offrir le meilleur accueil

Synthèse de la formation

Informations pratiques et conditions générales de vente

Localisation

Les stages se déroulent dans les locaux de CKCL Conseil au 32 rue du Théâtre 75015 Paris.

Inscription et nombre de stagiaires

L'inscription est enregistrée à réception du bulletin d'inscription complété et signé. Les stages accueillent de huit à douze participants. Il est nécessaire de prendre contact avec CKCL Conseil pour vérifier les disponibilités avant de s'inscrire.

Conditions financières

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription. Une facture détaillée et une convocation sont adressées en retour. Les tarifs comprennent la formation et le support de formation. L'hébergement et les déjeuners sont à la charge des participants.

Annulation tardive à l'initiative du client

Les dates de stage sont fixées d'un commun accord entre le client et CKCL Conseil et sont bloquées de façon ferme. Des indemnités compensatrices immédiatement exigibles sont dues en cas d'annulation ou de demande de report à moins de 30 jours calendaires avant le 1^{er} jour du stage. Elles s'élèvent à 50 % du coût total du stage entre 10 et 30 jours calendaires et de 100 % dans les 10 derniers jours calendaires.

Insuffisance du nombre de participants

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler un stage qui, 30 jours calendaires avant le 1^{er} jour du stage, ne réunirait pas le nombre minimal d'inscrits pour son bon déroulement. Les participants en sont immédiatement informés et les sommes réglées sont remboursées dans leur intégralité, sans dédommagement pour d'autres dépenses engagées.

Informations légales

Les supports et l'ensemble du contenu de la formation sont sous copyright CKCL Conseil, tout enregistrement, reproduction ou diffusion est interdite.

CKCL Conseil SARL — RCS Paris : 485 285 357 — siège social 32 rue du Théâtre 75015 Paris — Tel 01 48 00 99 28

Bulletin d'inscription

À découper ou à recopier et à renvoyer avec le règlement à CKCL Conseil, 32 rue du Théâtre, 75015 Paris

Oui je m'inscris à la formation 2 jours pour ouvrir sa maison d'hôtes

Je choisis mes dates (la formation dure 2 jours consécutifs) :

Vendredi 17 et samedi 18 mai 2019

Vendredi 14 et samedi 15 juin 2019

Vendredi 28 et samedi 29 juin 2019

Vendredi 5 et samedi 6 juillet 2019

Vendredi 13 et samedi 14 septembre 2019

Vendredi 27 et samedi 28 septembre 2019

Vendredi 18 et samedi 19 octobre 2019

Vendredi 15 et samedi 16 novembre 2019

Vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019

Tarif : 270 € TTC* par personne

*Tarifs en vigueur jusqu'au 31 décembre 2019.

• Participant(s)

Nom (s) et prénom (s) :

Adresse :

CP :

Ville :

Pays :

Téléphone :

courriel :

Comment avez-vous connu nos formations ?

- par internet
- par des relations ou des proches
- par le magazine
- autre :

Merci de préciser l'adresse de facturation si différente :

• Signature (s)

• Quel est votre projet ? Dans quelle région envisagez-vous de vous installer ? Dans quel délai prévoyez-vous d'ouvrir ?